

RICA - Réseau économique des exploitations en 2019

En 2019, l'augmentation des charges pèse sur les résultats des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » des Hauts-de-France

En 2019, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations des Hauts-de-France spécialisées en Céréales et oléoprotéagineux (COP) s'élève à 57 800 €, proche de son niveau de 2018. Il est supérieur de 6 % à l'EBE moyen de France métropolitaine (54 300 €). (figure 1) Rapporté à l'unité de travail annuel non salarié (Utans), l'EBE moyen des exploitations régionales spécialisées en Céréales et oléoprotéagineux est en revanche inférieur à l'EBE/Utans moyen national : 45 300 € contre 46 500 €. La moitié des exploitations régionales affichent un EBE supérieur à 34 700 € (36 100 € pour la France). Pour un quart des exploitations, l'EBE par Utans descend en dessous de 13 400 € (20 300 € pour la France). Ce décalage avec

Figure 1 : Comparaison de l'évolution de l'EBE moyen régional et français pour les exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux »

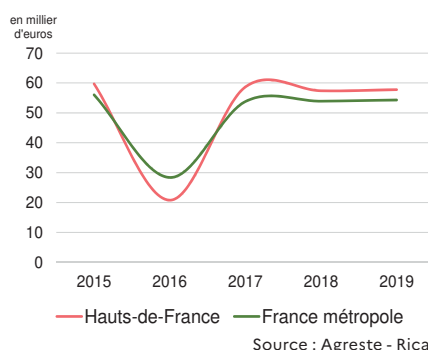
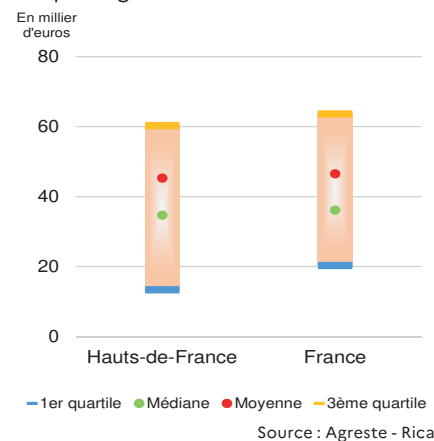


Figure 2 : EBE par Utans des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » en 2019



Clé de lecture : la moitié des exploitations régionales ont un EBE par Utans inférieur à 34 700 € (médiane). 1/4 des exploitations affichent un EBE par Utans inférieur à 13 400 € (1^{er} quartile) et 1/4 un EBE par Utans supérieur à 60 316 € (3^{ème} quartile).

la France métropolitaine au niveau des exploitations enquêtées dans le RICA pourrait s'expliquer par la surface agricole utile des exploitations spécialisées en COP moins élevée en moyenne dans la région (110 ha) qu'en France métropole (128 ha). (figure 2)

La production moyenne de l'exercice atteint 156 100 € en 2019, en hausse de 4,3 % par rapport à 2018. (figure 3) Les productions de blé tendre, d'orge, de maïs grain et de pois protéagineux ont progressé par rapport à 2018, ainsi que leur rendement. Cependant leur prix a baissé du fait des récoltes abondantes et de la forte compétitivité entre pays exportateurs.

Figure 3 : Les principaux résultats économiques des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux »

Moyenne en millier d'euros	France métropole		Hauts-de-France	
	2018	2019	2018	2019
Production de l'exercice (nette achats animaux)	137,6	141,9	149,8	156,1
Charges d'approvisionnement	58,5	61,3	62,8	64,5
Valeur ajoutée hors fermage	39,6	38,7	50,7	50,1
Subventions d'exploitation	30,8	33,1	27,2	28,5
Fermage, métayage	14,7	15,7	17,8	19,4
Charges de personnel	2,9	2,8	1,9	2,2
Excédent brut d'exploitation	53,9	54,3	57,4	57,8
Remboursements en capital emprunts à LMT	21,9	21,9	26,3	23,7
Charges sociales de l'exploitant	6,9	8,1	7,6	8,7
Charges financières	2,3	2,1	2,2	2,0
Revenu disponible	22,8	22,3	21,3	23,4
Taux d'endettement (%)	41,2	39,9	37,3	36,0

Source : Agreste - Rica

Les charges d'approvisionnement ont augmenté entre 2018 et 2019 (de + 2,6 %), en particulier le coût des engrais et amendements qui bondit de + 11 %. Parmi les autres charges d'exploitation, les charges de personnel et les loyers et fermage sont en forte hausse, respectivement de + 16 % et de + 9 %. (figure 4)

Les subventions d'exploitation s'élèvent en moyenne à 28 500 € dans la région, soit + 4,7 % par rapport à 2018. Si la convergence des aides au niveau national conduit à une baisse des paiements découplés, les exploitants ont bénéficié de davantage de primes couplées compensatoires telles que les aides aux protéines végétales. Ils sollicitent aussi plus d'aides agro-environnementales (MAEC et aides pour l'agriculture biologique). (figure 5)

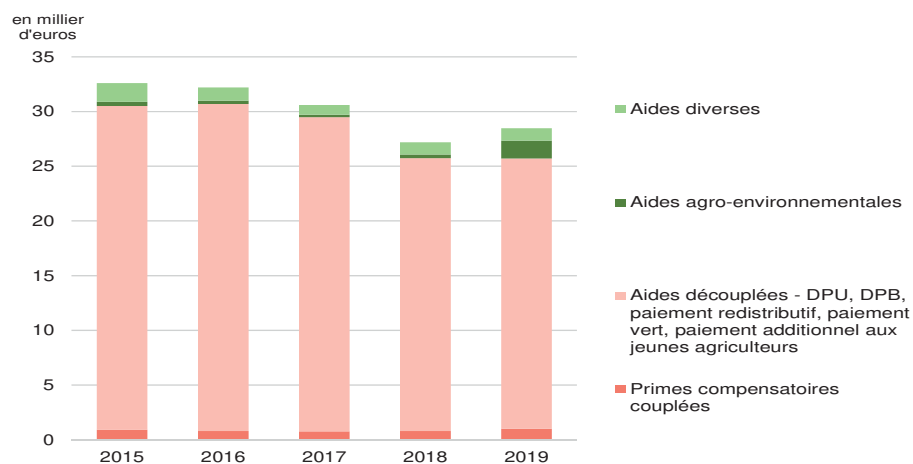
Le taux d'endettement des exploitations de la région spécialisée en COP est de 36 % en 2019, inférieur de 1,3 points à 2018. Les ratios annuités/CA et annuités/EBE sont tous deux supérieurs aux niveaux français mais moindres qu'attendus. Si la solvabilité (dettes à court terme/actif circulant) est bonne, la rentabilité l'est moins. L'indépendance financière (capitaux propres rapportés aux capitaux permanents) est satisfaisante, proche de 73 %. Les exploitations peuvent couvrir leurs dettes avec leurs capitaux propres. (figure 6).

Figure 4 : Charges des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » en 2019

En millier d'euros	France métropole		Hauts-de-France	
	2019	Évolution 2018/2019 (en %)	2019	Évolution 2018/2019 (en %)
Surface agricole utile (SAU) (ha)	127,9	3,5	109,8	1,6
Charges d'approvisionnement	61,3	4,8	64,5	2,6
<i>dont Engrais et amendements</i>	22,8	12,7	23,1	11,5
<i>Semences et plants</i>	9,9	5,9	9,7	0,3
<i>Produits phytosanitaires</i>	18,4	-1,5	22,5	-2,7
Autres charges d'exploitation	90,7	4,7	101,9	12,9
<i>dont Travaux par tiers</i>	11,1	6,1	10,7	1,0
<i>Entretien et réparation du matériel</i>	7,4	2,2	6,8	5,2
<i>Loyers et fermages</i>	15,7	6,3	19,4	8,8
<i>Assurances</i>	8,5	3,3	8,3	2,5
<i>Impôts et taxes</i>	2,3	0,0	2,2	-7,9
<i>Charges de personnel</i>	2,8	-3,2	2,2	16,4
Charges financières	2,1	-10,3	2,0	-11,2
Charges sociales de l'exploitant	8,1	16,8	8,7	14,6

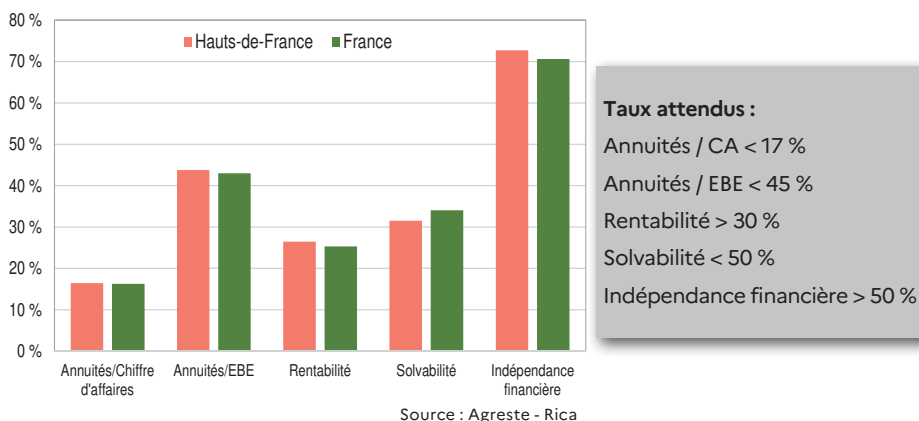
Source : Agreste - Rica

Figure 5 : Évolution des subventions d'exploitation moyennes pour les exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » en Hauts-de-France



Source : Agreste - Rica

Figure 6 : Comparaison des ratios économiques des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » en 2019



Pour en savoir plus : En Hauts-de-France, des résultats économiques satisfaisants mais contrastés selon les Otex en 2019